

La Draille
Chez Serge VIOLAS
7, lot Jan Dou Bécassié
13210 Saint-Rémy-de-Provence
☎ 04 90 92 34 40
<http://ladraille.blogspot.com>
 Mail : ladraille.stremy@orange.fr



Saison 2009 / 2010
 (1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010)

Affiliation

La Draille est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Tous les adhérents doivent donc être titulaires d'une licence.

Sortie « à l'essai »

Vous pouvez participer à une sortie « à l'essai » pour vous essayer à la randonnée ou découvrir l'ambiance du club avant d'adhérer. Toutefois, en l'absence de licence, vous n'êtes pas assuré(e) à titre personnel par le contrat fédéral. Présentez-vous au lieu de rendez-vous (place Général de Gaulle, devant l'ancienne gare) en indiquant à l'animateur que vous venez « à l'essai ».

Adhésion

Pour adhérer à La Draille, demandez un dossier d'adhésion. Les tarifs ci-après comprennent le montant de la cotisation, de la licence et du droit d'entrée (nouveaux adhérents). Vous avez le choix du type de licence mais il vous est conseillé de souscrire la licence incluant les accidents corporels. Des garanties supplémentaires sont également proposées en option (se renseigner). L'adhésion peut être souscrite à partir du **1^{er} septembre 2009** et reste valable jusqu'au **31 décembre 2010**. Il vous faudra fournir un certificat médical.

Equipement

Si vous adhérez à La Draille, vous devrez vous équiper, entre autres, de chaussures de randonnée et d'un sac à dos. D'autres conseils et précisions vous seront donnés dans le recueil des fiches techniques et le règlement intérieur.

Fiches techniques

Chaque randonnée fait l'objet d'une fiche technique détaillée donnant certaines indications. Notamment, l'itinéraire du circuit, les difficultés, la technicité et les particularités rencontrées sur le parcours. Elles sont distribuées sous forme de recueil

à tous les adhérents en même temps que le programme et peuvent être téléchargées sur le « Blog de la Draille ».
 Ne surestimez pas vos capacités. Si vous n'êtes pas entraîné, il est normal de ne pas pouvoir faire certaines randonnées proposées. Commencez par des randonnées de courte durée et présentant peu de dénivelé. Demandez conseil à l'animateur.

Tarifs saison 2009 / 2010

L'adhésion à *La Draille* se compose :

- d'une licence FFRandonnée (Fédération Française de la Randonnée Pédestre)
- d'une cotisation pour l'association.
- d'un droit d'entrée de 7 € ou 14 € (la 1^{re} année uniquement).

Cotisation, licence individuelle avec assurance et droit d'entrée		
IR	Responsabilité Civile uniquement	45,00
IRA	Responsabilité Civile et Accidents Corporels	46,80
IMPN *	Multiloisirs pleine nature avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels	55,30
Cotisation, licence familiale avec assurance et droit d'entrée		
FR	Responsabilité Civile uniquement	89,50
FRA	Responsabilité Civile et Accidents Corporels	93,40
FMPN *	Multiloisirs pleine nature avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels	109,80
FRA MP **	Responsabilité Civile et Accidents Corporels	52,00

* Randonnée Alpine, ski alpin sur piste, VTT, canoë, voile, équitation, etc....

** Adhésion mono parentale

Licencié d'un autre club affilié à FFRandonnée

Si vous possédez déjà une licence FFRandonnée 2010 (Individuelle ou familiale), vous ne payez que la part cotisation et le droit d'entrée (nouveaux adhérents) ; soit la somme de **27 €** si licence individuelle ou **54 €** si licence(s) familiale(s).

La « Randocarte@Découverte » : 11 € (indiv.) 21,50 € (familiale)

Pour ceux qui ne peuvent adhérer à l'année. La carte « RandoCarte-Découverte » valable un mois assure une couverture de type IRA (responsabilité civile et accidents corporels).